

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS

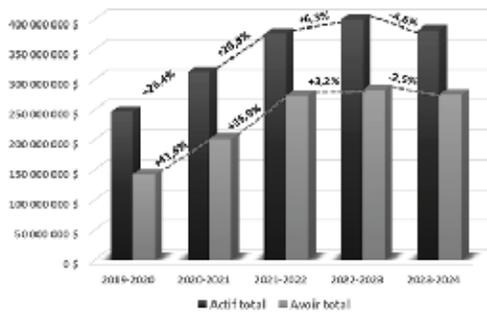


Fédération québécoise
des coopératives forestières

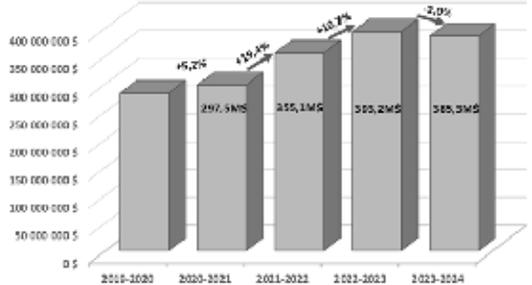




ÉVOLUTION DE L'ACTIF ET DE L'AVOIR DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES (SANS LES FILIALES)



RAPPORT D'ACTIVÉS



TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du président	3
2. Rapport du conseil d'administration	5
2.1 Composition et rôle du conseil d'administration	5
2.2 Composition du comité exécutif	6
2.3 <i>Membership</i>	6
3. Rapport d'activités de la permanence	8
3.1 Le message de la directrice générale	8
3.2 Concertation au sein du réseau	10
3.3 Représentation pour le réseau	12
3.4 Développement des coopératives forestières	13
3.4.1 Services offerts	13
3.4.2 Projets structurants	17
3.4.3 Ententes commerciales	18
3.4.4 Équipe de la Fédération	19
3.4.5 Financement	20



1. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Chers amis coopérateurs et coopératrices,

Au nom du conseil d'administration de la Fédération, je vous présente le message du président pour l'exercice 2024.

Lorsque je pense à l'année 2024, le premier mot qui me vient à l'esprit est concertation. En effet, 2024 a été une année de réflexions, d'analyses et de concertation. Elle a commencé en grand avec la tenue des *Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt* organisées par la ministre dans le but d'élaborer une vision collective et de déterminer des solutions d'avenir pour optimiser la gestion des forêts du Québec. La ministre a ensuite déposé son rapport des consultations, puis le ministère nous a présenté les propositions de modernisation du régime forestier sur lesquelles il travaillait. La directrice générale et moi avons multiplié les rencontres avec les coopératives du réseau, mais aussi avec une panoplie de partenaires du secteur forestier.



Nous n'avons pas ménagé les efforts, parce qu'on attendait depuis tellement longtemps cette occasion de réviser le régime forestier. Le caribou forestier et le caribou montagnard ont aussi occupé une grande partie de notre attention et de nos rencontres de concertation. Lorsque la survie de certaines de nos coopératives membres est en jeu, il importe d'agir. Nous avons donc participé à toutes les consultations, autant au fédéral qu'au provincial. Enfin, la sylviculture a été l'objet de nombreuses analyses et réflexions, que ce soit pour trouver des solutions à la concurrence déloyale qui sévit de plus en plus, ou pour réagir au retrait du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) du programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES), ou pour dénoncer l'incohérence d'appliquer une transposition des prix par-dessus deux années consécutives de baisses de taux pour ramener la marge bénéficiaire moyenne des entreprises à environ 5 % pour les travaux sylvicoles manuels.

Le conseil d'administration s'est donc encore une fois grandement impliqué pour traiter les nombreux dossiers qui ont été apportés à son attention. L'intérêt des administrateurs est certain et ils le prouvent par leurs présences assidues aux multiples rencontres qui ont eu lieu.

Voici donc les dossiers qui ont nécessité l'attention plus spécifique du conseil d'administration :

À L'INTERNE

- L'obtention de financement pour la réalisation de projets;
- La reconduction du programme MFOR Sylviculture;
- La demande de financement au MFOR 100 000 \$ et plus;
- Le renouvellement d'ententes commerciales;
- La mise à jour et l'adoption de politiques;
- Le plan de communication de la FQCF;
- L'élaboration d'une marque employeur pour le réseau;
- Le positionnement stratégique du réseau dans le cadre de la modernisation du régime forestier;
- La concertation entourant les nombreux dossiers de représentation dans le secteur forestier et le milieu coopératif.



À L'EXTERNE

- La modernisation du régime forestier;
- Le caribou forestier et le caribou montagnard;
- Le Règlement de contingentement pour la production de plants et les négociations entourant les prix pour la production 2024;
- Le Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES);
- La transposition des prix en sylviculture et les consultations pour les grilles de taux (forêt publique et forêt privée);
- Les modifications à apporter à la Loi sur les coopératives.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui m'ont soutenu dans mon rôle de président et qui ont contribué au développement de notre réseau, notamment les membres de nos coopératives forestières. Je remercie également notre vice-président foresterie pour avoir assumé mes responsabilités lors de rencontres stratégiques pour la FQCF. Je souhaite également souligner l'expertise et le dévouement remarquables de l'équipe de la Fédération, qui effectue un travail extraordinaire pour soutenir les membres de notre réseau. Je reconnais particulièrement l'engagement de notre directrice générale et lui adresse mes sincères remerciements. Il est important de rappeler que nous avons la chance de travailler avec des personnes passionnées, investies dans le succès de notre réseau. Enfin, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance et le temps qu'ils consacrent à la Fédération.

Stéphane Gagnon
Président FQCF



2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des administrateurs sont renouvelables et d'une durée de trois ans. Au cours de la période couverte par le rapport, le conseil d'administration s'est réuni à 15 reprises.

Le conseil effectue l'administration courante de la Fédération, assure la concertation entre les membres, définit les orientations et les politiques et en assure le suivi. Les membres du conseil d'administration sont informés de tous les dossiers en cours et ils approuvent chacune des stratégies qui sont ensuite mises en œuvre.

Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), avant de procéder à l'élection des administrateurs, le président a pris quelques instants pour remercier un administrateur dont le mandat a pris fin en cours d'année suite à la fusion par absorption de la Coopérative forestière de la Petite Nation par la Coopérative forestière du Haut Saint-Maurice. Merci donc à Benoit Séguin pour son implication.

Lors des élections, Jonathan Synnott a été réélu pour un mandat de trois ans pour la région A (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie) et Marc-Olivier Labrecque a été réélu au poste d'administrateur collectif pour un mandat de trois ans également. Pour le deuxième poste de la région A et pour les postes d'élus de la région D (Mauricie, Lanaudière, Laurentides) et de la région E (Abitibi-Témiscamingue) qui étaient aussi à pourvoir, la Fédération n'a reçu aucune candidature.

Pendant l'AGA, le Règlement de régie interne a été revu, notamment pour réduire le nombre d'administrateurs à neuf et abaisser le nombre de regroupements de régions à trois : région A, régions B et E, et régions C et D.

Les administrateurs au cours de la période ont été les suivants :

LES ADMINISTRATEURS			
Benoit Houle-Bellerive	(13/15)	William Lebel	(15/15)
Johnny Dubé	(10/10)	Jonathan Synnott*	(14/15)
Stéphane Gagnon	(13/15)	Vicky Savard*	(14/15)
Marc-Olivier Labrecque*	(13/15)	Rodrigue Tremblay*	(12/15)

Les administrateurs dont le nom comporte un astérisque sont des élus de leur coopérative respective. Les chiffres entre parenthèses indiquent les présences des administrateurs sur le nombre de rencontres auxquelles ils auraient pu participer selon la durée de leur mandat. Le taux de participation global s'élève à 91 %.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

De gauche à droite, on peut voir William Lebel (Nord-Côtière), Johnny Dubé (Abifor), Jonathan Synnott (St-Elzéar), Vicky Savard (Cofor), Stéphane Gagnon (Girardville), Rodrigue Tremblay (Rivière-aux Saumons) et Marc-Olivier Labrecque (SARGIM).
En médaillon, Benoit Houle-Bellerive.

En marge du colloque d'automne 2024, à Carleton-sur-Mer en Gaspésie, organisé pour la première fois en région, une assemblée générale extraordinaire (AGE) a été tenue le 14 novembre 2024. Cette AGE a eu lieu notamment pour adopter un Règlement sur la répartition des excédents et les modifications correspondantes au Règlement de régie interne, revoir la détermination de la ristourne 2023 et adopter les modifications proposées par le conseil d'administration à la planification stratégique 2022-2026.



Une assemblée générale extraordinaire a été tenue lors du colloque d'automne à Carleton-sur-Mer.



2.2 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Stéphane Gagnon préside le comité exécutif. Les membres du comité exécutif se sont réunis à deux reprises au cours de l'année. Les autres membres du comité exécutif sont les suivants :

Benoit Houle-Bellerive, vice-président foresterie;
Marc-Olivier Labrecque, vice-président coopératif;
Johnny Dubé, administrateur.

2.3 MEMBERSHIP

Au 31 décembre, la Fédération comptait 31 membres, soit:

- 25 coopératives de travailleurs, dont :
 - 20 coopératives de travailleurs classiques;
 - deux coopératives de solidarité (travailleurs majoritaires);
 - trois coopératives de travailleurs actionnaires.
- cinq coopératives regroupant majoritairement des producteurs, dont l'une est une coopérative de solidarité;
- un regroupement régional de coopératives forestières.

POUR VOUS METTRE EN LIEN AVEC LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES



Fédération québécoise
des coopératives forestières



facebook.com/laFQCF



Fédération québécoise
des coopératives forestières

le monde
forester



3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et se veut le plus concis possible. Il comprend les sections suivantes :

- Le message de la directrice générale;
- Le rapport des activités sous l'angle des trois fonctions de la Fédération :
 - La concertation au sein du réseau;
 - La représentation pour le réseau;
 - Le développement des coopératives forestières.

3.1 LE MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La dernière année a été riche en émotions de toutes sortes. Le tout a débuté sous le signe de l'espoir avec la mise en place des *Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt*. Ainsi, nous entrevoyions une lueur d'espoir de réviser le régime forestier qui nous apporte tellement d'incertitudes et d'instabilité. Il a fallu pour cela déplacer notre congrès, mais la Fédération a été présente à toutes les rencontres et a déposé un mémoire comportant 17 recommandations visant à améliorer le régime forestier et ce, autant pour la forêt publique que pour la forêt privée.

Nos premières rencontres concernant la reconduction du programme MFOR-Sylviculture n'auguraient rien de bon. Face à la perspective de perdre ce précieux outil d'aide à l'intégration de nouveaux travailleurs dans nos organisations, nous avons multiplié les représentations avec pour résultat qu'Emploi-Québec a non seulement reconduit le programme, mais nous avons aussi réussi à obtenir une enveloppe supplémentaire de 250 000 \$ par association.



Pendant cette période, le prix du bois d'œuvre n'était pas suffisamment élevé pour couvrir les frais d'opération de plusieurs usines de transformation. Régulièrement, une usine annonçait la fermeture temporaire ou définitive de ses activités. En parallèle, le gouvernement du Québec lançait sa consultation pour deux projets pilotes sur le caribou dans Charlevoix et en Gaspésie. Le fédéral menaçait pour sa part d'imposer un décret d'urgence visant à protéger trois populations de caribous à risque de disparition, à savoir celles de Val-d'Or, de Charlevoix et de Pipmuacan. Pour éviter l'application du décret, il demandait à Québec de dévoiler son plan pour l'ensemble des populations de caribous. La Fédération a donc multiplié les rencontres avec les coopératives et d'autres partenaires du secteur pour être en mesure de produire un mémoire pour chacune des consultations et espérer que nos préoccupations soient prises en compte.

Du côté de la sylviculture, nous avons bon espoir de réaliser davantage de travaux, notamment en raison de la mise à jour économique de 2023 qui comprenait un budget supplémentaire de 200 M\$ pour remettre en production une petite partie des superficies en déficit de régénération à la suite des feux. Pour augmenter nos chances d'obtenir des investissements accrus en sylviculture, la FQCF a déposé un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires, insistant sur l'importance de remettre en production l'ensemble des superficies brûlées. Malheureusement, cette annonce des 200 M\$ additionnels ne s'est pas concrétisée en plus de travaux sylvicoles. Les pépinières ont même eu moins de commandes de plants qu'en 2023.



La saison d'opération a, quant à elle, été la source d'importantes préoccupations. La grille de taux a encore subi des baisses, ce qui n'a pas empêché certains appels d'offres de sortir à des prix dérisoires. Il faut dire que plusieurs nouvelles entreprises ont intégré le marché. La FQCF a alors travaillé avec deux autres associations sur une mise à jour du Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES) pour améliorer la détection de la concurrence déloyale entre les entreprises.

Vers la fin de la saison sylvicole, deux éléments sont venus semer de l'inquiétude dans nos troupes : la transposition des prix des appels d'offres dans la grille de taux qui menace de diminuer la rémunération des entreprises sylvicoles pour une troisième année consécutive et le retrait du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) du PGES qui risque de nous priver de tout contrôle de la concurrence déloyale entre les entreprises. La Fédération a effectué des représentations sur différentes tribunes pour ces dossiers et d'autres actions sont encore à venir.

En matière de législation, la Fédération a collaboré avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et les partenaires coopératifs pour la production de son mémoire sur les modifications à apporter à la Loi sur les coopératives. Le mémoire du CQCM a été déposé au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie en début d'année. En ce qui concerne la modernisation du régime forestier, en plus d'avoir pris part aux tables de réflexion sur l'avenir de la forêt et d'avoir déposé un mémoire en début d'année, la Fédération a participé aux consultations particulières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) de la mi-novembre et a produit un autre mémoire sur les propositions présentées.

Le congrès et le colloque d'automne ont été un franc succès. À la suggestion des administrateurs, le colloque d'automne a eu lieu en région, soit en Gaspésie. Les membres ont été nombreux à y participer. Ils ont eu droit à un excellent programme concocté par les coopératives de la Gaspésie, particulièrement lors de la journée des visites terrain.

En collaboration avec le Consortium de coopération des entreprises collectives, la Fédération a développé de nouvelles ententes commerciales qui seront offertes sous peu aux membres. Les coopératives utilisent aussi de plus en plus les services-conseils de la Fédération. De même, la Fédération a travaillé à la réalisation de plusieurs projets au bénéfice des coopératives, dont les plus importants ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances et de supporter des coopératives dans leur transformation numérique grâce à différents financements obtenus du CQCM. La Fédération a également obtenu du financement du CQCM pour la réalisation de projets structurants pour le réseau : un pour documenter les environnements interne et externe des coopératives et ainsi alimenter les analyses financières, les planifications stratégiques et les éventuels projets de fusion dans le réseau, et un pour inventorier les politiques du réseau et en produire des modèles. La Fédération a également obtenu du financement pour développer son expertise sur la mise en œuvre d'une marque employeur dans le réseau, une partie importante du plan de communication en élaboration.

Enfin, un immense merci aux membres du conseil d'administration qui se dévouent pour suivre les nombreux dossiers de la Fédération. J'ai aussi une très grande reconnaissance envers toutes les personnes qui composent l'équipe de la FQCF, c'est un plaisir de travailler avec vous. Pour terminer, un merci particulier à notre président qui, malgré les nombreux défis qui se sont ajoutés cette année à sa liste de travail déjà bien garnie, a su trouver le temps de s'impliquer et d'exercer son leadership au sein de la Fédération.

Annie Beaupré, ing. f.
Directrice générale de la FQCF



3.2 CONCERTATION AU SEIN DU RÉSEAU

CONCERTATION

- Le conseil d'administration;
- Le comité exécutif;
- Le comité des directeurs généraux;
- Les comités sectoriels :
 - Le comité d'aménagement;
 - Le comité de récolte;
 - Le comité de production de plants;
 - Le comité de coopératives de producteurs;
 - Le comité de gestion des ressources humaines et de la vie coopérative.
- Le colloque d'automne;
- Le congrès annuel.

Dans le cadre de sa conférence présentée lors du congrès 2024, Évelyne Thiffault, professeure à l'Université Laval, a proposé des solutions pour aider le secteur forestier à faire face aux changements climatiques.



Stéphane Gagnon et Jean-Patrice Tremblay, directeur de comptes principal et courtier en assurances de dommages chez Lussier, ont remis le Mérite de la relève à Marc-Olivier Labrecque.



Ancien directeur général de la FQCF, Jocelyn Lessard a reçu le Mérite coopératif 2023 des mains de Francis Ladurantaye, directeur de comptes à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, de même que d'Annie Beaupré et Stéphane Gagnon.



Le président de Boisaco, Steve St-Gelais, s'est vu remettre le Mérite coopératif 2024 par Francis Ladurantaye, directeur de comptes à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, de même que d'Annie Beaupré et Stéphane Gagnon.



Le Mérite d'excellence a été remis au directeur général de la Coopérative forestière Ferland-Boilleau, Éric Rousseau, par Francis Ladurantaye, directeur de comptes à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, de même Stéphane Gagnon.



3.3 LA REPRÉSENTATION POUR LE RÉSEAU

REPRÉSENTATION

Les relations gouvernementales, dont au niveau politique et administratif avec plusieurs ministères et paliers de gouvernement;

Les relations avec la société civile, dont les associations du secteur forestier et du mouvement coopératif :

- En siégeant à plusieurs conseils d'administration et comités;
- En participant à des événements, notamment en prononçant des conférences ou en offrant des formations.

Des communications vers le grand public :

- Des publicités;
- Des articles ou reportages.

À l'initiative de la FQCF, la coalition des partenaires du secteur forestier s'est réunie à plusieurs reprises pour effectuer des représentations dans les dossiers du caribou forestier et de la nécessaire refonte du régime forestier.



La FQCF et ses partenaires de la coalition forestière ont multiplié les représentations en soutien aux communautés menacées par le décret fédéral sur le caribou, dont celle de Sacré-Cœur, siège social de Boisaco.



En plus de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette Vézina, les partenaires de la coalition forestière ont rencontré des représentants des partis d'opposition, dont Pascal Bérubé, du Parti québécois.



3.4 LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Cette fonction de la Fédération est celle qui utilise le plus de ressources internes. Elle comprend les composantes suivantes :

- Les services offerts;
- Les projets structurants en cours;
- Les ententes commerciales;
- L'équipe de la Fédération;
- Le financement du fonctionnement.

3.4.1 SERVICES OFFERTS

LES COMMUNICATIONS

Cette direction met de l'avant les enjeux de la Fédération, en plus de voir à la bonne communication et au rayonnement des membres.

- Mandat pour une stratégie de communication et une marque employeur
- 6 communiqués de presse à l'intention des médias et des membres;
- Le site Internet de la FQCF;
- Les médias sociaux animés par la Fédération :
 - 100 publications Facebook;
 - Publications LinkedIn;
- Le journal *Le Monde forestier*.

Motivé à faire progresser une organisation solidaire et faisant la fierté de sa région? Il est temps pour vous de prendre le flambeau vu le départ planifié à la retraite du directeur général actuel! Fêtant ses 50 ans d'existence et étant ancrée dans la région de Chaudière-Appalaches depuis 1974, la Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches regroupe près de 40 membres et est une entreprise dont la mission est de fournir du travail à ses membres dans le domaine des... [Afficher plus](#)

Prêt à cultiver aujourd'hui la forêt de demain?

CGFA
Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches

Offre d'emploi - Directeur(trice) général(e)

Envoyez votre CV et une lettre de présentation au Ldesharnais@fqcf.coop à l'attention de Laurie Desharnais, CRHA

lemondeforestier.ca

VOL. 38, N° 02
24 PAGES
MARS 2024

le monde forestier

REBOÏTECH COOPÉRATIVE

UN PARTENARIAT D'AFFAIRES UNIQUE VOUS LE DOIT

SECTION SPÉCIALE EQUIPEMENTS FORESTIERS

AMBIENT AUX BLOUINES INVESTIT DANS SES FORMES

Vers une **foresterie adaptée** aux changements climatiques

Rendez-vous au congrès de la FQCF!

Après les feux forts de l'été dernier qui ont arrosé tout le monde à terre, voici notre... [Lire la suite](#)

Changement de climat, les 18 et 19 avril prochains, au Centre des congrès Mont-Louis-Arès, nous le faisons pour vous, les forestiers adaptés aux changements climatiques. Parmi les conférences, on retrouvera la Fédération des OMBP PELLERIN dans la sous-section l'arbre précieux, le Collier de ruban de 620 000 mètres cubes par année la possibilité forestière pour les... [Lire la suite](#)

OFFRES D'EMPLOI

ABONNEZ-VOUS www.lmondeforestier.ca

UN VRAI PASSE-PARTOUT!

TRACTEUR PUISSANT ET SOLIDE

LE MONDE FORESTIER



LES SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Des dossiers gérés à l'échelle du réseau :

- Le suivi du taux de roulement par fonction à l'échelle du réseau;
- La participation à des activités de promotion d'emplois;
- Les liens avec les maisons d'enseignement;
- La gestion de la section du site Internet qui permet de recevoir des candidatures et d'offrir des emplois;
- Le suivi d'un système de gestion des candidats.

Des services-conseils :

- Recrutement;
- Relations de travail;
- Rédaction de politiques;
- Diagnostic organisationnel;
- Échelles salariales;
- Appariement salarial;
- Enquête salariale;
- Équité salariale;
- Outils d'évaluation;
- Formations.

En gestion et finances :

- L'analyse financière annuelle;
- La planification stratégique;
- La constitution de coopératives;
- Le calcul de coûts de revient;
- La réalisation du diagnostic COOPFOR
- L'analyse de projets de fusion;
- De l'accompagnement pour la gestion de dossiers de gouvernance;
- Le benchmark financier;
- La gestion du capital social;
- L'analyse de projets d'investissement et d'acquisition;
- Des analyses stratégiques.

En support à la vie coopérative :

- Un service d'évaluation de la vie coopérative;
- Des suivis des régies internes :
- Des conseils sur les particularités de la loi.



Les coopératives membres ont besoin non seulement de travailleurs forestiers, mais aussi d'autres employés dont des comptables. C'est pourquoi la FQCF était à l'événement Recrutement comptable 2024 organisé en septembre 2024 au Manège militaire de Québec.



En formation, dont surtout pour :

- La gouvernance :
 - Pour les administrateurs et les conseils d'administration;
- La formation des membres;
- La formation sur la gestion administrative du capital social;
- Toute autre formation sur demande;
- Des formations pour les travailleurs forestiers et pour l'ensemble des employés des coopératives:
 - MFOR et MFOR +, financé par Emploi-Québec directement à la Fédération.

Au moment d'écrire ce rapport, 18 coopératives avaient mis en œuvre 60 projets de formation pour un investissement total de plus de 1,2 M\$ sur une possibilité de 1,25 M\$. Le tableau suivant montre la répartition du nombre de projets par type de formation.

PROJET	NOMBRE DE PROJETS	PARTICIPANTS	MONTANT
Débroussaillage	8	19	168 461 \$
Reboisement	11	59	228 406 \$
Technique	26	28	446 921 \$
Opérateur	15	20	361 212 \$
TOTAL	67	189	1 205 000 \$

MFOR 100 K\$ ET PLUS

Le programme MFOR 100k\$ + est différent du MFOR Sylviculture régulier. Les projets MFOR+ servent des besoins ponctuels de formation pour augmenter la productivité, contribuer à une économie plus verte et appuyer la transformation numérique des entreprises. N'importe quelle entreprise peut faire une demande. Une demande MFOR 100k\$+ ne se renouvelle pas, mais peut avoir une durée de plus d'un an. De plus, les formations admissibles sont fixées au moment de la demande et la liste ne peut pas être modifiée par la suite.

Le projet MFOR 100k\$ 2025-2026 a débuté le 10 janvier 2025, ce projet n'est donc pas applicable au présent rapport annuel. Toutefois, ce projet est une initiative de la FQCF qui regroupe des besoins manifestés par des coopératives au printemps 2024. Le financement accepté par Services Québec prévoit le remboursement d'environ 344 000 \$ de dépenses de formation d'ici la fin du projet le 31 mars 2026.

Dès le début de l'année 2026 et si le programme existe toujours auprès de Services Québec, la FQCF aura l'opportunité de déposer une autre demande. Il sera donc important pour les coopératives de préparer une liste des formations prévues pour la période suivant le 31 mars 2026. La FQCF pourra regrouper dans son prochain projet tous les besoins des coopératives.

EN FORESTERIE

Services forestiers divers

- Mesure de la performance des activités mécanisées.

Services-conseils en génie forestier

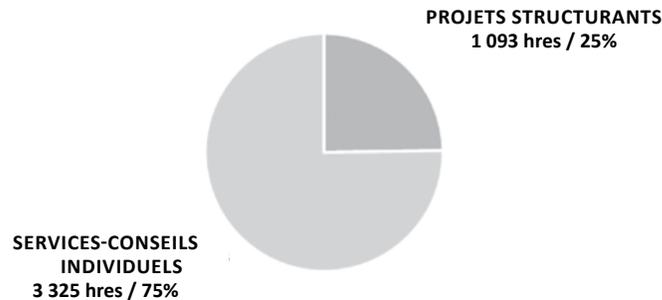
- Services d'ingénieur forestier responsable des travaux sylvicoles réalisés sur les terres publiques dans le cadre d'un CRPF et d'AOP;
- Services de traitement d'imagerie par drone et traitement de création d'orthophotos;
- Calcul du système de coupe objectif pour une récolte équitable (SCORE) pour deux coopératives.

Soutien à l'innovation et en recherche appliquée

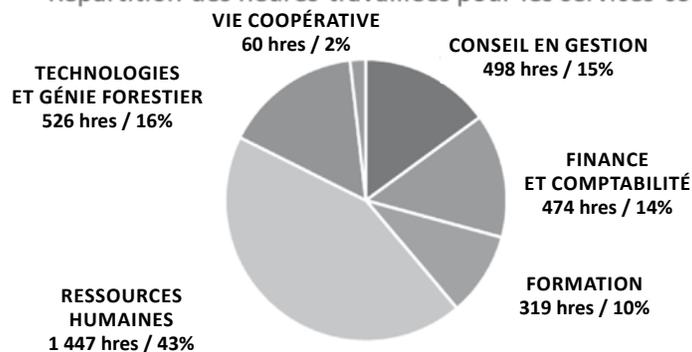
- Développement et implantation de formulaires électroniques pour les TSNC;
- Soutien pour l'acquisition d'images de drones et traitement des images;
- Conseils sur l'achat de matériels informatiques;
- Implication dans le partenariat de la FQCF avec le Consortium de recherche FORAC.



Répartition des heures travaillées par type de projet



Répartition des heures travaillées pour les services-conseils



TOP 3 DES SERVICES CONSEILS LES PLUS UTILISÉS

Ressources humaines

- Recrutement
- Relations de travail
- Politiques de travail

Conseil en gestion

- Plans stratégiques
- Constitution de nouvelles coops
- COOPFOR

Vie coopérative

- Bilans coopératifs
- Questions diverses
- Régie interne

Finances et comptabilité

- Analyses financières
- Benchmark
- Capital social

Technologies

- Système de coupe objectif pour une récolte équitable (SCORE)
- Génie forestier
- Captation et traitement d'images par drone



À PROPOS DE CHLOROPHYLLE

Chlorophylle est un système WEB de compilation des inventaires des traitements sylvicoles non-commerciaux réalisés sur les terres publiques. Le système est le fruit d'une programmation informatique permettant la synchronisation de renseignements infonuagiques dans une base de données PostgreSQL.

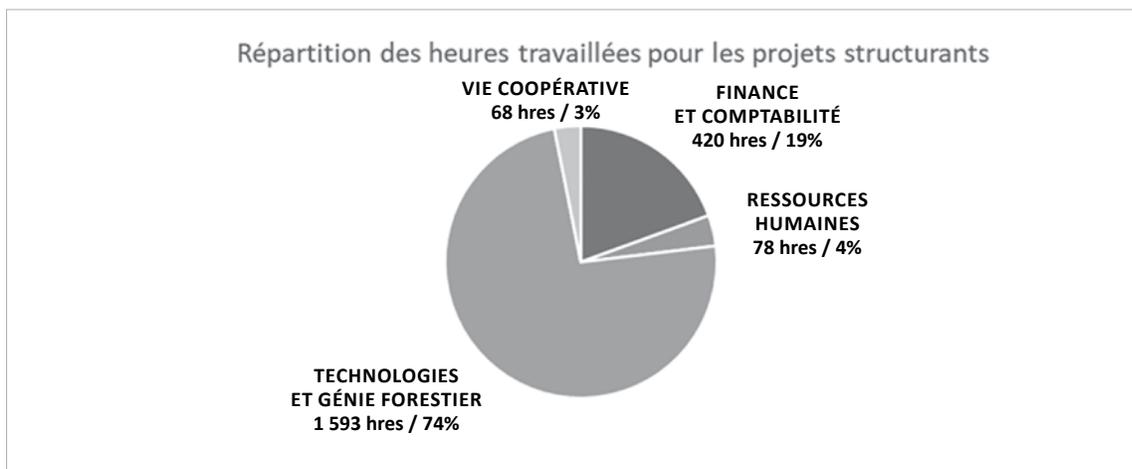
Les outils de Chlorophylle sont mis à la disposition d'utilisateurs via un identifiant unique sécurisé par un mot de passe. L'interface affiche, notamment, des tableaux de bord par unité d'échantillonnage et génère automatiquement des rapports d'exécution conformes aux exigences du MRNF. Chlorophylle se distingue par sa capacité à gérer les particularités régionales des différents systèmes de compilation du Québec.

3.4.2 PROJETS STRUCTURANTS

Les projets structurants de la FQCF servent à analyser de nouveaux marchés, chercher de nouvelles façons de faire, approfondir une problématique qui affecte plusieurs coopératives ou développer de nouveaux partenariats pour élargir le réseau.

L'année d'activité de la FQCF chevauche deux exercices de financement des projets. Au cours de la période, la FQCF s'est impliquée dans les projets structurants suivants :

- La réalisation de bilans coopératifs;
- La vérification des dossiers de capital social;
- La rémunération incitative des travailleurs sylvicoles;
- La transformation numérique du réseau (projets financés par le CQCM) traitant des sujets suivants :
 - la caractérisation automatique des plants forestiers en pépinière;
 - le système de compilation des inventaires Chlorophylle;
 - la base de données de la FQCF;
 - l'implantation de formulaires électroniques dans les coopératives.
- Les politiques administratives;
- La marque employeur et le plan de communication pour le réseau;
- La documentation des environnements internes et externes.





PRINCIPAUX PROJETS TRAVAILLÉS

Technologie et génie forestier	- Formulaires électroniques (création et gestion du flux de données) - Chlorophylle - Base de données
Finances et comptabilité	- Portrait de situation du capital social dans les coops - Analyse des coûts de revient
Ressources humaines	- Recensement de politiques dans les coops
Vie coopérative	- Réaliser des bilans coops

3.4.3 ENTENTES COMMERCIALES

Les ententes commerciales en vigueur en 2024 :

- Programme d'assurance générale (responsabilités, biens et véhicules) :
 - Partenariat avec Lussier.
- Programme d'assurance collective :
 - Assuré par Desjardins;
 - Mallette est le conseiller.
- Approvisionnement en carburant avec des ententes régionales :
 - Énergie Valéro inc. : Côte-Nord;
 - Énergie Songo inc. (Sonic-Filgo) : Mauricie (janvier à août), Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean;
 - Les Huiles Desroches inc. : Gaspésie;
 - Harnois Énergie inc. : Bas-St-Laurent (janvier à août) et Abitibi;
 - Propulse Énergie inc : Bas-St-Laurent (septembre à décembre).
- Approvisionnement en ponceaux avec Soleno;
- Service de transport aérien médical des blessés en forêt avec Hélico Secours CS;
- Rabais avec Husqvarna et L'Équipeur pour les membres du réseau.



Les participants au colloque d'automne ont pu voir à l'œuvre la nouvelle multifonctionnelle acquise par le Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs.



L'une des visites sur le terrain du colloque d'automne a permis aux participants de prendre connaissance du savoir-faire de la pépinière SARGIM.



3.4.4 ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION



L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

De gauche à droite, on aperçoit Dany Rousseau, Jovanie Laguerre, Nematou Zoundi, Stéphanie Morin, Clément Aubin, Angela Magali Llavé Campos, Laurie Desharnais, Sylvie Julien et Annie Beaupré.

En médaillons, de gauche à droite : André Tremblay, Cindy Amouny et Alexis Fouasse-Doyle.

L'équipe de la Fédération était composée en 2024 par les personnes suivantes :

- **Cindy Amouny**, coordinatrice de la formation FQCF (jusqu'en août) ;
- **Clément Aubin**, ing. f., directeur de la foresterie FQCF;
- **Annie Beaupré**, ing. f., directrice générale FQCF et SFE;
- **Laurie Desharnais**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines (à partir de février);
- **Alexis Fouasse-Doyle**, conseiller en foresterie et innovation (à partir de mars);
- **Sylvie Julien**, secrétaire et chargée de la comptabilité FQCF et SFE;
- **Jovanie Laguerre**, technicienne en administration (à partir de juillet)
- **Angela Magali Llavé Campos**, M. Sc., Ing. f., BAA, conseillère en comptabilité des entreprises FQCF;
- **Stéphanie Morin**, CRHA, directrice générale adjointe FQCF;
- **Dany Rousseau**, directeur des communications FQCF;
- **André Tremblay**, conseiller à la vie associative FQCF.
- **Nematou Zoundi**, technicienne en administration FQCF (en congé de maternité à partir de juillet).

L'équipe complète son expertise en utilisant les services d'entreprises spécialisées externes, notamment le CERFO, le Consortium de coopération des entreprises collectives et un réseau de consultants et de cabinets expérimentés.



3.4.5 FINANCEMENT

Les revenus de la Fédération :

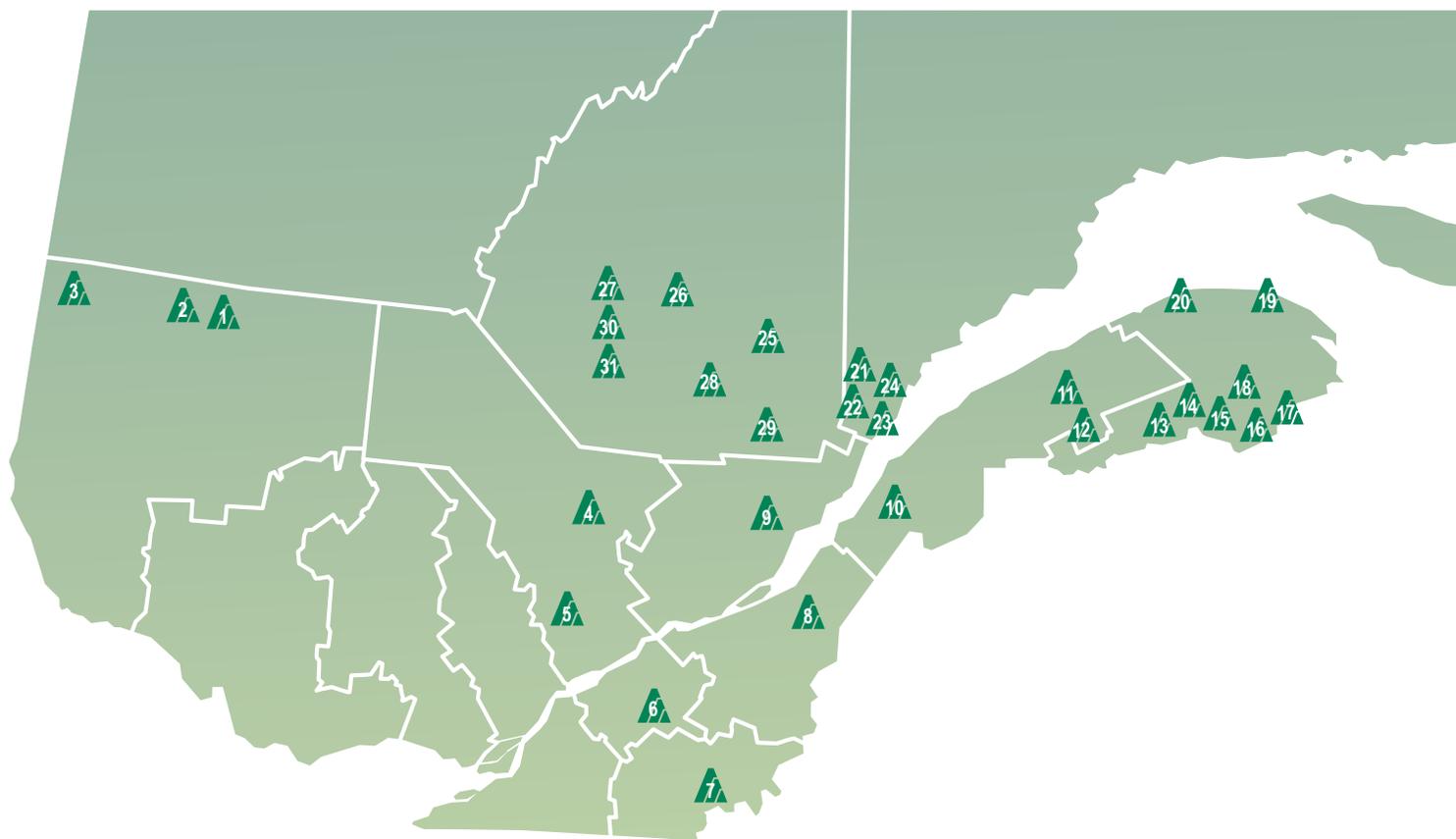
- Cotisations des membres;
- Vente de services aux membres;
- Subventions :
 - MFOR, MFOR + et soutien pour la mise en place d'une structure salariale à la FQCF, financés par Emploi-Québec;
 - Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme d'aide aux fédérations et confédérations du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme de formation des dirigeants du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), financé par Emploi-Québec;
 - Programme de soutien aux activités et aux projets structurants du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE);
- Revenus provenant des ententes commerciales;
- Revenus divers.

Merci aux partenaires du développement coopératif

Québec 



La force d'un réseau



- | | | |
|---|--|---|
| <p>1 Coopérative forestière Saint-Dominique
Amos 819 727-9127</p> <p>2 Coopérative de solidarité Pikogan
Amos 819 442-2925</p> <p>3 Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor
La Sarre 819 333-6776</p> <p>4 Coopérative forestière du Haut Saint-Maurice
La Tuque 819 523-2737</p> <p>5 Coopérative forestière du Bas Saint-Maurice
Saint-Boniface 819 535-6262</p> <p>6 Laforêt, coopérative de services forestiers
Ham-Nord 819 344-2232</p> <p>7 Aménagement forestier coopératif des Appalaches
La Patrie 819 888-2790</p> <p>8 Coopérative de gestion forestière des Appalaches
Sainte-Apolline 418 469-3033</p> <p>9 Coopérative sylvicole de Charlevoix
Saint-Aimé-des-Lacs 418 439-3588</p> <p>10 Coopérative forestière Haut Plan Vert
Lac-des-Aigles 418 779-2612</p> <p>11 Société d'exploitation des ressources de la Vallée, coopérative de solidarité
Lac-au-Saumon 418 778-5877</p> | <p>12 Coopérative forestière de la Matapédia
Sainte-Florence 418 756-3131</p> <p>13 Groupe coopératif agro-forestier de la Ristigouche
L'Ascension-de-Patapédia 418 299-2147</p> <p>14 Coopérative forestière de la Gaspésie
Maria 418 759-5904</p> <p>15 Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie
Maria 418 759-5904</p> <p>16 Groupe forestier coopératif Baie-des-Chaleurs
New Richmond 418 392-5088</p> <p>17 Coopérative de travailleurs actionnaires SARGIM
New Richmond 418 392-6210</p> <p>18 Association coopérative forestière de Saint-Elzéar
Saint-Elzéar-de-Bonaventure 418 534-2596</p> <p>19 Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée
Grande-Vallée 418 393-3339</p> <p>20 Coopérative de travailleurs forestiers Eaubois
Sainte-Anne-des-Monts 418 763-2255</p> <p>21 Coopérative de travailleurs forestiers de Sainte-Marguerite (COFOR)
Sacré-Cœur 418 236-4720</p> | <p>22 Coopérative de travailleurs de Sacré-Cœur (UNISACO)
Sacré-Cœur 418 236-4633</p> <p>23 Valisaco
Grandes-Bergeronnes 418 232-1100</p> <p>24 Coopérative forestière La Nord-Côtière
Les Bergeronnes 418 232-6267</p> <p>25 Coopérative forestière du Fjord
Sainte-Rose-du-Nord 581 991-9674</p> <p>26 Coopérative forestière de Petit Paris
Saint-Ludger-de-Milot 418 373-2575</p> <p>27 Coopérative forestière Girardville
Girardville 418 258-3451</p> <p>28 Groupe forestra coopérative forestière
Laterrière 418 678-2222</p> <p>29 Coopérative forestière Ferland-Boilleau
Ferland-et-Boilleau 418 676-2626</p> <p>30 Coopérative Serres et pépinière Girardville
Girardville 418 258-3666</p> <p>31 Coopérative de solidarité de la Rivière-aux-Saumons
La Doré 418 256-3293</p> |
|---|--|---|





Fédération québécoise
des coopératives forestières

3375, chemin Sainte-Foy, bureau 350
Québec (Québec) G1X 1S7

www.fqcf.coop

SUIVEZ-NOUS

 www.facebook.com/laFQCF

 Fédération québécoise
des coopératives forestières